



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises

Enquête annuelle de l'an 2000 sur le commerce de détail hors magasin

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at **1 888 881-3666**.

Corriger, au besoin, les renseignements préimprimés en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veuillez déclarer pour :		0010	Langue préférée 2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter la brochure ci-jointe intitulée « Enquêtes de Statistique Canada auprès des entreprises ».

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Veuillez remplir et retourner le(s) questionnaire(s) dans l'enveloppe ci-jointe **dans les 30 jours** suivant la réception de l'envoi. Le(s) questionnaire(s) peut (peuvent) être aussi retourné(s) à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**. Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire :		0013	Prénom		
0026 <input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle		0054	Nom de famille		
Titre : 0014	Adresse électronique : 0018		Site Web : 0020		
Numéro de téléphone : 0017 ()	Poste : 0027	Numéro de télécopieur : 0016 ()	Rempli le : AAAA MM JJ		
Signature :		0015			

Couverture

Veillez remplir le présent questionnaire pour l'exploitation (unité commerciale) indiquée dans la zone pré-imprimée à la page couverture de ce questionnaire. Veillez produire une déclaration pour les exploitations canadiennes seulement.

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. Tous les montants en dollars doivent être déclarés en DOLLARS CANADIENS (\$ CAN).
2. Tous les montants en dollars devraient être arrondis au dollar près (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 417 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis au pourcentage près (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

Renseignements sur la période de déclaration

Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **plus récent exercice financier** se terminant le ou avant le 31 mars 2001. Veillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

1. Du ⁰⁰¹¹ AAAA MM JJ Au ⁰⁰¹² AAAA MM JJ

2. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

0059 Oui Non

3. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

0061 Oui Non

4. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0064 Oui Non

5. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0066 Oui Non

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique* fédérale et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Vos réponses ne sont pas communiquées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada).** Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la présente trousse.

Activité commerciale principale

Veuillez vérifier la description ci-dessous, décrivant le plus exactement la source **majeure** des revenus d'exploitation pour cette unité commerciale. Veuillez ne cocher **qu'une seule** description.

1. 45411 0894 **Entreprise de télémarketing et/ou de vente par correspondance**

Établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail toute sorte de marchandises en recourant aux médias électroniques et à la presse pour obtenir une réponse directe du consommateur. Ces établissements emploient diverses méthodes pour présenter leurs marchandises et pour toucher leurs clients : infopublicité à la radio et à la télévision, radiodiffusion et diffusion dans la presse de publicité directe, et publication de catalogues traditionnels ou électroniques. Les opérations effectuées entre ces détaillants et leurs clients exigent habituellement l'utilisation de techniques modernes (réseau téléphonique ou informatique), et les marchandises sont habituellement livrées par la poste ou par messagerie. Les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail sur catalogue, sans tenir de stock, sont aussi inclus.

2. 45421 0895 **Exploitant de distributeurs automatiques et/ou de service de café**

Établissements dont l'activité principale consiste à posséder (ou location à bail/location), approvisionner et entretenir des distributeurs automatiques de marchandise au détail (incluant exploitants de service de café).

3. 45431 0942 **Marchands de combustible**

Établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail du mazout domestique, du gaz de pétrole liquéfié et d'autres carburants directement au consommateur. Les vendeurs de mazout domestique peuvent aussi fournir des services de réparation et d'entretien des chaudières en plus de vendre et de livrer du carburant.

4.a. 45439 0896 **Établissement de vente directe**

Établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail hors magasin, à l'exception des entreprises de marketing direct et des exploitants de distributeurs automatiques et de service de café. Pour joindre leurs clients et promouvoir leur marchandise, ces établissements utilisent diverses méthodes : livraisons à domicile, porte-à-porte, démonstrations à domicile et expositions temporaires de leurs produits (stands).

4.b. 0897 **Êtes-vous un entrepreneur de vente indépendant, un agent, un distributeur ou un représentant des ventes d'une compagnie ou plus dont l'activité principale consiste à vendre en direct?**

Non → **Dans la négative**, veuillez passer à la **Section B - Revenus**.

Oui → **Dans l'affirmative**, veuillez indiquer le ou les noms de la (des) compagnie(s).

0898

5. 0040 **Aucune des descriptions susmentionnées**

Veuillez énumérer les activités principales de cette unité commerciale et indiquer la répartition approximative en pourcentage du total du revenu d'exploitation pour chacune des activités.

0041

Note :

Si vous avez répondu « **Aucune des descriptions susmentionnées** » veuillez appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

B - Revenus

Veillez inclure : • tous les revenus, réalisés au Canada ou à l'extérieur du Canada, et comptabilisés par cette unité commerciale.

Veillez exclure : • les taxes de vente fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

Revenus provenant de la vente de biens

	\$ CAN
1. Total des ventes de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat) Veillez déclarer les ventes brutes de biens neufs et d'occasion moins les retours et les remises; ne pas soustraire la valeur des reprises. Inclure les pièces qui sont à l'origine des revenus d'entretien et de réparations.	2020
2. Total des ventes de biens fabriqués pour son propre compte	2299 2060
3. Commissions ou honoraires provenant de la vente de marchandises pour le compte de tiers	

Revenus provenant de la prestation de services

	\$ CAN
4. Revenus d'entretien et de réparations Inclure les recettes découlant des coûts de la main-d'oeuvre pour les installations, les travaux relatifs aux garantis et les réparations. Exclure les pièces utilisées en vue de générer des revenus d'entretien et de réparations et les déclarer dans cette section, à la question 1, « Total des ventes de biens achetés pour la revente ».	2041
5. Revenus de location ou de location à bail de biens et de matériel (p. ex. films vidéos et matériel de nettoyage pour tapis)	2037
6. Revenus et commissions provenant d'autres services (p. ex. de la vente de billets de loterie et d'autobus, de cartes d'appel, de services de télécopieur et/ou de photocopie)	2038

Autres revenus d'exploitation

	\$ CAN
7. Revenus provenant de livraisons et de frais de manutention, qui ne sont pas compris dans le prix de la marchandise	2043
8. Subventions et octrois d'exploitation (p. ex. les dons, les subventions et les octrois des gouvernements, des institutions publiques, des particuliers, des entreprises, et d'organismes et de fondations de bienfaisance à but non lucratif)	2068
9. Tous les autres revenus d'exploitation Inclure les droits relatifs à l'affichage dans les sites Web, les catalogues; les revenus de location ou de location à bail de locaux à bureaux et d'autres biens immobiliers; les redevances et les commissions des commerçants, etc. Exclure les revenus en intérêts, les dividendes, les assurances et le recouvrement sur créances radiées. Veillez déclarer ce montant dans cette section, à la question 11, « Revenus non liés à l'exploitation »	2077
Veillez spécifier les éléments principaux :	
	2071
	2072
	2073

Total des revenus

	\$ CAN
10. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux questions 1 à 9 ci-dessus)	2080
11. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts, les dividendes, les assurances et le recouvrement sur créances radiées)	2097
12. Total des revenus (somme des montants déclarés aux questions 10 et 11 ci-dessus)	2098

C - Stocks et coûts des biens vendus (biens achetés pour la revente seulement)

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à-d. le montant inscrit dans les livres comptables).

Veillez inclure :

- les stocks **appartenant** à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (y compris les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veillez exclure :

- les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock \$ CAN
	5560
1. Stock d'ouverture des biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	4019
2. Achats de biens neufs et d'occasion pour la revente (y compris les pièces qui sont à l'origine des revenus d'entretien et de réparations)	
Inclure les frais de transport à l'achat et la valeur des reprises, moins les retours et les remises.	5565
3. Stock de clôture des biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	
4. Coûts des biens vendus Valeur du stock d' ouverture (déclarée à la question 1) plus les achats de biens pour la revente (déclarés à la question 2) moins la valeur du stock de clôture (déclarée à la question 3)	5720

D - Dépenses

Veillez inclure :

- toutes les dépenses encourues au Canada ou à l'extérieur du Canada, et comptabilisées par cette unité commerciale.

Veillez exclure :

- les achats de biens pour la revente, l'impôt sur le revenu et la partie des taxes de vente fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

Rémunération du travail

- Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire **T4 - État de la rémunération payée** de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada).
- Veillez déclarer tous les salaires et traitements (y compris les allocations imposables et les commissions tels qu'ils figurent sur le formulaire **T4 - État de la rémunération payée**) **avant toute retenue**.
- Veillez **exclure** la part des avantages sociaux, versée par l'employeur, des salaires et traitements et déclarer ces montants séparément à la question 2 ci-dessous.

\$ CAN

1. Salaires et traitements des employés

3010

Inclure :

- les montants déposés dans des comptes à l'extérieur du Canada.

Exclure :

- tous les paiements et toutes les dépenses liés à des contrats de l'extérieur et à des bureaux de placement ou à des services de location de personnel. Veillez déclarer ces montants dans cette section, à la (aux) question(s) appropriée(s).

Par exemple :

- le montant versé à une réceptionniste ou à un commis au classement embauché en vertu d'un contrat direct devrait être déclaré dans cette section, à la question 16, « Frais de services professionnels et commerciaux »;
- le montant versé au personnel d'entretien ou de nettoyage aux termes d'un contrat direct devrait être déclaré dans cette section, à la question 14, « Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage ».
- tous les montants versés à des occasionnels en l'absence de formulaire **T4 - État de la rémunération payée**. Veillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 27, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

3040

Inclure :

- les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance-emploi, de pensions et d'indemnisation pour accidents du travail, les allocations de retraite ou paiements forfaitaires versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite, etc.

Exclure :

- les cotisations sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, s'il y a lieu. Veillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 27, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux questions 1 et 2 ci-dessus)

3041

Dépenses pour contenants non consignés et autres matières d'emballage et d'expédition

	\$ CAN
	3402
4. Dépenses pour boîtes et caisses en papier cannelé ou en carton	
	3408
5. Dépenses pour emballages de plastique	
	3403
6. Dépenses pour tous les autres contenants non consignés et autres matières d'emballage et d'expédition	
	3499
7. Total des dépenses pour contenants non consignés et autres matières d'emballage et d'expédition (somme des montants déclarés aux questions 4 à 6 ci-dessus)	

Dépenses pour achats de matières, de composants et de fournitures

	\$ CAN
Exclure les dépenses en immobilisation.	
	3301
8. Dépenses pour fournitures de bureau	
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> le papier et les fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs; les disquettes; les instruments pour écrire et les autres fournitures de bureau. Inclure aussi, s'ils ne sont pas capitalisés, les ordinateurs, les imprimantes, les photocopieurs, les logiciels et le mobilier de bureau, etc. <p>Exclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les frais de poste et de messagerie. Veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 27, « Toutes les autres dépenses d'exploitation »; les frais de téléphone et les autres dépenses de télécommunications. Veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 12, « Frais de téléphone et autres services de télécommunications ». 	
	3302
9. Dépenses pour fournitures d'exploitation, d'entretien et de réparations	
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les fournitures pour l'exploitation, l'entretien et la réparation de vos équipements, des véhicules et des bâtiments. <p>Exclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> les achats de biens pour la revente. Veuillez déclarer ce montant dans la Section C - Stocks et coûts des biens vendus, à la question 2, « Achats de biens neufs et d'occasion pour la revente »; les pièces qui sont à l'origine des revenus d'entretien et de réparations. Veuillez déclarer ce montant dans la Section C - Stocks et coûts des biens vendus, à la question 2, « Achats de biens neufs et d'occasion pour la revente »; les dépenses déclarées dans votre compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 13, « Dépenses de location et de location à bail »; les dépenses déclarées dans votre compte de dépenses pour l'achat de services d'entretien et de réparations. Veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 14, « Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage ». 	
	3306
10. Achats d'échantillons pour démonstration seulement	

Dépenses pour achats de services

Veillez inclure :

- les dépenses liées aux services achetés à l'extérieur de cette unité commerciale.

Veillez exclure :

- les services produits à l'interne par cette unité commerciale;
- les services, pour cette unité commerciale, provenant de l'externe, c.-à-d. achetés à votre siège social ou à des unités de services d'appoint. Veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 25, « Frais de gestion ou tout autre frais de services versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint ».

	\$ CAN
	4070
11. Dépenses pour transport et entreposage de biens	
12. Frais de téléphone et autres services de télécommunications Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire et de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images; • les frais d'accès à Internet; • les achats de services de transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de programmes musicaux. 	4101
13. Dépenses de location et de location à bail Inclure la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens. Veillez aussi inclure , s'il y a lieu, toutes les dépenses afférentes à l'énergie, au mazout et à l'eau.	4115
14. Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre.	4175
15. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence et/ou frais de services de recherche de personnel)	3080
16. Frais de services professionnels et commerciaux (p. ex. frais juridiques, frais de comptabilité, frais liés aux services d'architecture et d'ingénierie, honoraires de consultation et frais liés aux autres services professionnels et commerciaux)	4225
17. Frais pour services financiers (p. ex. frais bancaires, commissions liées à l'utilisation de cartes de crédit et de débit) Exclure les frais d'intérêts. Veuillez déclarer ces montants dans cette section, à la question 29, « Autres dépenses ».	4325
18. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure , s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant dans cette section, à la question 25, « Frais de gestion ou tout autre frais de services versés au siège social et aux autres unités de service d'appoint ».	4350
	4365
19. Frais de publicité	
20. Frais de voyage Inclure les frais de transport des voyageurs, ainsi que les frais d'hébergement et de repas et autres allocations de déplacement.	4366
21. Impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • les impôts fonciers (sauf ceux compris dans votre compte de dépenses de location et de location à bail); • les taxes de transferts de propriétés; • les droits d'immatriculation des véhicules; • l'impôt sur les lotissements; • l'impôt provincial sur le capital; • les droits de douane à l'importation (sauf ceux qui sont inclus dans la valeur des biens achetés pour la revente). 	4410
	4466
22. Honoraires (commissions) payés aux agents et courtiers de gros et de détail	

Amortissement

	\$ CAN
23. Total de l'amortissement (y compris l'amortissement de l'actif et des contrats de location-acquisition de cette unité commerciale, p. ex. véhicules, bâtiments, équipement)	4520

Autres dépenses d'exploitation

	\$ CAN
24. Redevances de franchisage	4441
25. Frais de gestion ou tout autre frais de services (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4655
26. Dépenses pour créances irrécouvrables	4467
27. Toutes les autres dépenses d'exploitation (p. ex. contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, dons) Exclure les frais d'intérêts. Veuillez déclarer ce montant dans cette section, à la question 29, « Autres dépenses ».	4569
Veuillez spécifier les éléments principaux :	
4561	
4562	
4563	

Total des dépenses

	\$ CAN
28. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux questions 3, 7 et 8 à 27 ci-dessus)	4598
29. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition et tous les autres frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaires)	4630
30. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux questions 28 et 29 ci-dessus)	4698

E - Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients

Les données sur la répartition des revenus par catégorie de clients serviront à améliorer les renseignements sur les origines de la demande des biens et des services. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question, particulièrement pour la vente au détail, et vos estimations les plus précises sont acceptables. Nous vous invitons à soumettre vos suggestions dans la **section Commentaires**, à la fin du présent questionnaire, sur les moyens de l'améliorer.

Veuillez indiquer la répartition approximative en pourcentage du « Total des revenus d'exploitation » (déclaré à la **Section B - Revenus**, à la question 10, « Total des revenus d'exploitation ») selon la catégorie de clients auxquels vous avez fait la livraison de biens ou de services.

Clients au Canada

	%
1. Particuliers et ménages	8100
2. Entreprises privées (p. ex. commerces de détail, commerces de gros, fabricants, entrepreneurs en construction, agriculteurs aux fins d'activités agricoles, intermédiaires financiers, y compris les banques, les sociétés de fiducie et les sociétés financières d'État)	8170
3. Institutions publiques (p. ex. hôpitaux, écoles, universités)	8120
4. Administrations publiques (p. ex. fédérale, provinciales, territoriales et municipales)	8130
5. Tous les autres clients au Canada	8115
Veuillez préciser :	
8172	
8173	
8174	
6. Clients à l'extérieur du Canada	8140
Total	100%

Nom de la **personne** qui a rempli la section traitant de la **catégorie de clients** (s'il diffère du nom inscrit à la page 1)

8190

Prénom	Nom de famille
--------	----------------

Numéro de téléphone 8192
(et indicatif régional)

F - 1 Répartition des revenus d'exploitation selon la méthode de vente

Dans des circonstances normales, le procédé de vente varie selon la méthode utilisée par l'unité commerciale pour rejoindre sa clientèle.

Veuillez indiquer le pourcentage du « Total des revenus d'exploitation » (déclaré à la **Section B - Revenus**, à la question 10, « Total des revenus d'exploitation ») conformément à la méthode de vente qui s'applique :

1. Distributeurs automatiques et/ou service de café

1.1 Par distributeurs automatiques : ventes provenant d'une machine qui dispense automatiquement une marchandise dès qu'on y introduit les pièces de monnaie nécessaires.

Inclure les ventes de produits comestibles ainsi que de produits non comestibles et les produits en vrac.

Exclure les ventes de produits comme l'essence et les journaux de même que les services offerts par le biais des boîtes à musique, des jeux, des appareils-photos automatiques, des photocopieurs, des blanchisseries automatiques, etc.

2248 %

1.2 Par service de café : recettes provenant de cafetières de bureau où l'exploitant vend ou loue habituellement des cafetières et fournit le café, sur une base régulière.

2249

2. Vente personnelle

C'est habituellement l'entrepreneur de vente indépendant qui approche l'acheteur éventuel.

2250

2.1 Porte-à-porte : ventes de personne à personne, effectuées par le vendeur, par démarchage.

2251

2.2 Soirée à domicile : ventes de groupe effectuées par la personne lors de démonstrations à domicile.

3. Vente par télémagasinage et/ou par correspondance

Le vendeur a recours aux média électroniques et/ou à la presse pour obtenir une réponse du consommateur. Le contact peut être fait soit par le vendeur ou l'acheteur et la marchandise est généralement livrée par la poste ou par messagerie.

2252

3.1 Internet : ventes provenant de commandes en direct par Internet, sans égard à la méthode de livraison et de paiement.

2253

3.2 Téléphone : ventes effectuées par sollicitation téléphonique (télémarketing), ou par commandes téléphoniques faisant suite à la publicité dans les médias.

2254

3.3 Catalogue et correspondance : ventes effectuées par correspondance au moyen de catalogues ou de dépliants publicitaires, y compris les salles de montre, sans y tenir de stock.

2255

3.4 Abonnement : ventes effectuées par abonnement à des revues ou à des journaux

Exclure les abonnements vendus en personne et les livraisons régulières à domicile. Veuillez déclarer ces ventes dans cette section, à la question, 2.1 et 4.2 respectivement.

4. Toutes les autres méthodes

4.1 À partir des locaux de fabrication : ventes conclues directement entre les usines et les consommateurs ménagers (y compris les employés de l'usine, pour usage personnel seulement), par l'intermédiaire de salles de montre à l'usine, commandes au comptoir, etc.

2256

4.2 Livraison à domicile : ventes provenant de la livraison régulière (généralement quotidienne) de journaux, de lait, de pain, etc., à des ménages privés.

2257

F - 1 Répartition des revenus d'exploitation selon la méthode de vente (suite)

4.3 Autres méthodes de ventes hors magasin : ventes provenant d'étalages au bord de la route, d'emplacements au marché, de kiosques d'exposition, de ventes aux enchères, de distributeurs automatiques de journaux, de kiosques dans des centres d'achats, etc.

%

2258

(veuillez préciser) : 2267

2268

4.4 Ventes provenant de votre (vos) propre(s) magasin(s) de détail

2269

4.5 Ventes faites à des agents indépendants

2260

4.6 Toute autre méthode de vente

(veuillez préciser) : 2259

Total

100%

F - 2 Nombre de distributeurs et cafetières selon le genre de machine

Si vous avez indiqué des ventes à la question 1.1 et/ou 1.2 de la **Section F - 1** ci-dessus, veuillez déclarer le nombre maximal de distributeurs en exploitation durant la période visée, d'après le genre de machine.

Inclure les distributeurs de produits comestibles ainsi que de produits non comestibles (autres marchandises).

Exclure les fours à micro-ondes, les distributeurs de monnaie, les boîtes à musique, les jeux électroniques et les manèges, les appareils-photos automatiques, etc.

Nombre de machines

1. Machines distributrices automatiques de taille normale
(p. ex. article en montre)
2. Machines distributrices automatiques de taille moyenne
(p. ex. à-d. modèles de comptoir, de meuble, de table)
3. Cafetières de bureau
(p. ex. à eau versée, serveurs raccordés à plomb, une tasse à la fois)
4. Machines distributrices automatiques, à fixation murale
5. Machines distributrices automatiques de produits en vrac
6. Tout autre genre de machines distributrices
(veuillez préciser) : 2246
7. **Total** (somme des nombres déclarés aux questions 1 à 6 ci-dessus)

2261

2262

2263

2264

2265

2247

2266

G - Répartition des revenus d'exploitation selon l'emplacement des clients

Les données sur la répartition des revenus selon l'emplacement des clients serviront à améliorer les renseignements sur le mouvement des biens et des services entre provinces et vers d'autres pays. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous vous invitons à soumettre vos suggestions dans la **section Commentaires**, à la fin du présent questionnaire, sur les moyens de l'améliorer.

Veillez indiquer la répartition en pourcentage du « Total des revenus d'exploitation » (déclaré à la **Section B - Revenus**, à la question 10, « Total des revenus d'exploitation ») selon l'emplacement des clients auxquels sont destinés les biens ou les services.

Clients au Canada	%
1. Terre-Neuve	8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8415
3. Nouvelle-Écosse	8405
4. Nouveau-Brunswick	8410
5. Québec	8420
6. Ontario	8425
7. Manitoba	8430
8. Saskatchewan	8435
9. Alberta	8440
10. Colombie-Britannique	8445
11. Yukon	8455
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8451
13. Nunavut	8452
Clients à l'extérieur du Canada (exportations)	
14. États-Unis	8465
15. Mexique	8470
16. Tous les autres pays	8476
Total	100%

H - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

1. Par rapport à l'exercice financier précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une **variation importante des valeurs déclarées** pour votre unité commerciale?

- 9929 Oui → Dans l'affirmative, veuillez passer à la question 2.
 Non → Dans la négative, veuillez passer à la Section I - Commentaires.

2. Veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- | | |
|---|---|
| 9930 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus longue | 9931 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus courte |
| 9932 <input type="radio"/> Accroissement des affaires | 9933 <input type="radio"/> Baisse des affaires |
| 9934 <input type="radio"/> Plus d'heures supplémentaires | 9935 <input type="radio"/> Moins d'heures supplémentaires |
| 9936 <input type="radio"/> Opérations de change | 9937 <input type="radio"/> Fusion ou acquisition |
| 9938 <input type="radio"/> Mises à pied | 9939 <input type="radio"/> Accroissement de l'embauche |
| 9940 <input type="radio"/> Arrêt temporaire des activités | 9941 <input type="radio"/> Fermeture définitive des activités |
| 9942 <input type="radio"/> Grève | 9943 <input type="radio"/> Variation météorologique |
| 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s) | 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme de produits |
| 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9948 <input type="radio"/> Changements dans la réglementation de l'industrie | 9949 <input type="radio"/> Changements de la fiscalité |
| | 9952 <input type="radio"/> Sinistre |

3. 9950 Autre (veuillez préciser) :

I - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire? heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou de vos réflexions en général.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• contenu du questionnaire• nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie• langage du questionnaire• utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires• clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse) | <ul style="list-style-type: none">• ordre et enchaînement des questions• date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre• autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants• possibilité de déclaration électronique• progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés |
|---|---|

9920

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU nous joindre par télécopieur au 1 888 883-7999

OU

**poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées
aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques.
Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca